

C'est encore parce qu'ils sont autant de messages, que les biens culturels soulèveront tantôt l'éloge, tantôt la réprobation, qu'ils seront mis à l'index, qu'ils seront l'objet de censure. On aura beau dire par exemple que la télévision n'est que de l'entertainment, les informations qu'on peut puiser dans ses bulletins de nouvelles, les jugements esthétiques qu'on peut porter sur la qualité de ses fictions, ou les enquêtes publiques qu'on mène sur ses contenus jugés trop violents nous rappellent sa dimension culturelle c'est-à-dire, l'ensemble des informations et des valeurs qu'elle dissémine au delà de l'appareil et de la technique qui la rendent possible.

Donc, parce qu'ils participent de la culture comme univers symbolique, les biens culturels doivent être identifiés à ces biens dont on peut clairement distinguer la forme de la matière, à ces biens où le contenu prime sur le contenant, où la présence de messages et de symboles est irréductible à leur seul support, et pour lesquels on reconnaît un droit de propriété intellectuelle.

Artisanale, jadis, la majeure partie de la production culturelle s'est transformée, au courant du présent siècle, en une production de masse. Si on met de côté les arts traditionnels, on peut constater que depuis déjà plusieurs années la production culturelle est devenue de plus en plus l'affaire des industries culturelles. Les industries culturelles, (le cinéma, l'audiovisuel, l'enregistrement sonore, l'imprimé, etc.) si elles empruntent aux arts traditionnels les mêmes symboles (le langage, la musique, les mots, les images, etc.) et demandent aux individus les mêmes facultés (l'ouïe, la vue, l'intellect, l'intuition, etc.) sont devenues tout aussi bien un facteur d'émancipation qu'un danger.

Émancipation parce que les techniques de reproduction ont rendu accessible au plus grand nombre ce qui, auparavant, ne l'était qu'à certains. Contrairement à ceux qui voyaient dans l'essor industriel de la culture la déchéance de l'art, voire la mort de la culture, la reproductibilité des oeuvres à grande échelle a rendu possible sa dissémination. Davantage, ces industries et les avancées techniques ont permis et permettent encore la naissance de nouveaux biens culturels recourant à de nouveaux